

Intra CL

Public

Modalités pratiques

Durée 2 jours - Soit 14 heures // Programmation possible Chantier local
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION D'APPUI AU PILOTAGE

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

CONTENU

Réalisation de cette formation autour des **3 étapes** suivantes :

- **Etape 1 : préparation de la session de formation**
- **Etape 2 : animation de deux journées de formation**
- **Etape 3 : débriefing et évaluation de la session**

Il est présenté ci-après les modalités de travail de ces trois étapes.

Etape 1 : préparation de la session de formation

La préparation de la formation consisterait à réaliser un support de cours reprenant les thématiques à développer auprès des participants concernés.

Ces thématiques seraient mises au point au cours d'une séance de travail préalable avec les responsables et les participants.

La mise au point du contenu de la formation découlera de cet échange et reposera sur les sujets de préoccupation animant la fonction d'aide au pilotage

Exemple : mise en place de la méthode ABC, élaboration du budget et réalisation du suivi budgétaire, animation des réunions de reporting et des revues d'activités,

Elle consistera à analyser rapidement les pratiques en vigueur et le niveau des participants à la fonction d'aide au pilotage

Par ailleurs, une présentation des caractéristiques pratiques de la fonction aide au pilotage sera proposée aux participants : enjeux, contenu, méthodes de travail, rôle des systèmes d'information.

A l'issue de ces échanges et de la mise au point des axes de la formation un projet d'agenda et de contenu thématique sera proposée à la caisse.

Après validation de ce projet les supports de cours seront développés par le formateur pour présentation préalable aux responsables. Ils seront diffusés aux participants à la fin de la session.

Etape 2 : animation de deux journées de formation

Cette deuxième étape consiste à animer sur deux jours les séances de formation auprès des participants.

Elle prévoit 3 modes d'animation :

- Des exposés du formateur sur la base du support de cours préalablement élaboré
- Des échanges interactifs avec les participants autour de thématiques préalablement choisis
- Une étude de cas

Etape 3 : débriefing et évaluation de la session

Cette dernière étape consiste à débriefing la session de formation sur la base d'un questionnaire d'évaluation qui sera remis par les participants à l'issue de la formation.

Elle se réalisera en présence du directeur de la CAF et des responsables concernés.

Elle aboutira notamment à définir les pistes d'amélioration à engager pour faire évoluer la fonction d'aide au pilotage.

VALIDATION

Attestation de participation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence



Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
